



*Les déclarations des droits de l'homme* (Du Débat 1789-1793 au Préambule de 1946)

André Mineau

Volume 46, numéro 2, juin 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400546ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400546ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mineau, A. (1990). Compte rendu de [*Les déclarations des droits de l'homme* (Du Débat 1789-1793 au Préambule de 1946)]. *Laval théologique et philosophique*, 46(2), 279–280. <https://doi.org/10.7202/400546ar>

concepts principaux et ses figures marquantes ou plus ou moins oubliées.

Le temps, d'abord, des prolégomènes, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, où se forment les notions modernes d'État-nation, de raison d'État, de souveraineté. Une « intuition catégoriale » de cette époque est celle de la souveraineté du peuple que cherchent à théoriser les doctrines du contrat social et qui témoigne de la « désagrégation de la conception théologique du politique » (p. 125).

Le temps, ensuite, de l'approfondissement théorique, XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'on revient critiquement, mais pour en poursuivre l'œuvre rationaliste, sur les naïvetés dogmatiques des premiers humanistes. On passe alors, « sous l'impulsion de Rousseau et de Kant, du rationalisme dogmatique au rationalisme critique », ce qui « ouvre à la philosophie politique une voie royale » (p. 15). Ébranlement de l'absolutisme et du droit divin des rois, poursuite de la sécularisation du politique dans le triomphe du contractualisme, développement de l'idée de représentation, affirmation de l'individualisme et des « droits de l'homme », etc.

Le temps, enfin, de la crise, XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. « L'historicisme empiriste et le positivisme scientifique constituèrent, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la complicité des « sciences de l'homme », un dérapage indéniable [...] La philosophie politique fut mise en péril. Tandis que l'industrialisation du monde entraînait la technicisation politique, les valeurs se dévaluaient dans un flot nihiliste [...] Toute la question est aujourd'hui de savoir [...] si la crise [de la philosophie politique] peut être surmontée » (p. 17).

De ce parcours raisonné des cinq siècles de la modernité, Goyard-Fabre tire deux enseignements. Primo, une fois débarrassé des « justifications théologico-métaphysiques séculaires », on avait rêvé soumettre entièrement à la raison le champ politique. On s'est rendu compte, à travers les crises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, que « la politique est irréductible systématiquement à un problème de maîtrise rationnelle/ technique » et qu'« à vouloir pousser trop loin la maîtrise de sa propre destinée, l'homme « risque fort de sécréter son malheur » (p. 253). Dans cette sphère de l'existence humaine, « l'irrationnel s'insinue toujours » et les classiques comme Machiavel ou Bodin sont là pour nous rappeler que la « violence historique » est une dimension inéliminable — ce qui ne veut pas dire souhaitable — de la civilisation. Secundo, puisque la science politique, la prétention à une maîtrise techno-scientifique du politique, est un leurre, la

philosophie politique doit reprendre ses droits. « Le « retour du politique », dit-elle, doit s'accompagner d'un sursaut philosophique [...] Une telle renaissance exige évidemment l'abandon de la volonté systématique de totalisation qui a hanté la modernité [...] Elle exige aussi un immense effort pour dominer la peur du normatif qui, héritage des scientismes positivistes, ronge l'époque contemporaine » (p. 524).

Le rappel magistral de nos racines philosophico-politiques que nous offre Simone Goyard-Fabre tombe d'autant plus à propos que le projet rationaliste de notre modernité se trouve aujourd'hui malmené par les sophismes d'une « post-modernité » qui prétend à la mort du sujet et à la fin de la philosophie.

L'ouvrage comprend une table des matières détaillée et un index onomastique. Les grandes parties sont assorties chacune d'une bibliographie thématique sélective. Bon ouvrage de réflexion, mais aussi d'heureuse consultation.

Richard GERVAIS

**Les déclarations des droits de l'homme** (Du Débat 1789–1793 au Préambule de 1946), textes présentés par Lucien Jaume. Paris, Flammarion, 1989, 376 pages (11 × 18 cm).

À l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, plusieurs études portant sur la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ont été publiées. L'ouvrage de Lucien Jaume se compare avantageusement à la plupart d'entre elles. On y trouve une analyse philosophique en profondeur des concepts qui fondent la Déclaration de 1789, en même temps qu'un traitement historique et philosophique complet de la période de la Convention, alors que celle-ci a été négligée par plusieurs auteurs.

L'ouvrage se divise en deux parties, la première discutant la problématique générale des droits, la seconde reproduisant les textes importants, accompagnés de judicieux commentaires. Dans la première partie, l'auteur repère les trois catégories philosophiques sur lesquelles repose la Déclaration de 1789 : l'homme, la souveraineté, le citoyen. Il essaie de dégager le sens historique des concepts de nature et de droit naturel (pp. 32–47). Il situe l'originalité de la Déclaration de 1789 dans son légicentrisme, dont le caractère paradoxal consiste dans le fait que « ... la loi, qui doit garantir les

droits individuels, en définit elle-même l'étendue » (p. 58). Et il conclut par des considérations sur l'inégalité par rapport au droit naturel. Les Constituants considéraient que le droit naturel exigeait la protection, la sûreté de tous les individus. Cependant, « ... ce qui était tenu pour des inégalités naturelles ne pouvait, et ne devait surtout pas être modifié à des fins égalisatrices... la citoyenneté pour tous, en vertu de la part d'égalité naturelle, mais non pas la *même* citoyenneté, en vertu de la part d'inégalité » (p. 71).

Dans la deuxième partie, l'auteur étudie les textes relatifs aux travaux déclaratoires. Il reproduit les principaux projets après en avoir expliqué le sens, tout en les situant dans les débats d'ensemble. Une première section consacrée aux cahiers de doléances est intéressante, quoique brève. Étant donné que ces cahiers contenaient l'information de base fournie aux représentants des trois ordres, il aurait peut-être valu la peine d'élaborer davantage sur la question. Vient ensuite une section portant sur le travail de la Constituante, ayant abouti à la Déclaration du mois d'août 1789. Après avoir exposé dans ses grandes lignes le processus de rédaction de la Déclaration, M. Jaume présente quelques textes préparatoires qu'il a choisis en fonction de leur importance ou de leur originalité. Les projets du Comité des Cinq et du Sixième Bureau sont naturellement reproduits. Condorcet et Sieyès font l'objet d'analyses profondes, et les commentaires de Marat, ou du débat autour de la notion des devoirs de l'homme (Sinety et Thoret). En discutant du Titre 1<sup>er</sup> de la Constitution (pp. 184-187), M. Jaume montre que la question des droits « sociaux » remonte à la période de la Constituante, et en guise de critique de la Déclaration, il reproduit le texte célèbre d'Olympe de Gouges.

La section qui traite de la période de la Convention est vraiment magistrale. L'auteur reproduit, en plus des deux Déclarations de 1793, les textes de Condorcet, Romme, Harmand, Robespierre, Varlet, Momoro, Boissel, Carnot, Blaviel. Il montre avec beaucoup d'habileté comment les tiraillements entre Girondins et Montagnards se sont répercutés sur le travail déclaratoire. Il suit les développements du débat autour des droits « sociaux », reconnus déjà dans le projet de Condorcet (instruction élémentaire et secours publics) que les Montagnards jugeront à cet égard insuffisant. Et il discute de la question très importante du droit à l'insurrection, lequel fera l'objet d'un compromis dans la Déclaration « girondine » (art. 29) avant d'être restauré

dans sa pureté jacobine (Déclaration « montagnarde », art. XXXV).

L'ouvrage se termine par une courte section portant sur le Directoire et les « républiques-sœurs », suivie de textes constitutionnels de 1848 et de 1946. S'il faut mentionner que ces textes ont été reproduits sans les commentaires historiques et philosophiques appropriés, on n'en tiendra pas rigueur toutefois à l'auteur qui ne les présente qu'à titre complémentaire.

M. Jaume a produit un ouvrage excellent, rempli de renseignements précieux sur la philosophie et sur l'histoire des Déclarations de 1789 et de 1793. Un livre important, bien conçu, bien construit, et qui restera.

André MINEAU  
*Université de Sudbury*

Henning OTTMANN, **Philosophie und Politik bei Nietzsche**. Berlin / New York, Walter de Gruyter, 1987, 418 pages.

Henning Ottmann consacre ici une longue étude à la philosophie et à la politique de Nietzsche. On pourrait croire, en se laissant abuser par le titre de l'ouvrage, que nous avons affaire à deux entités séparées et distinctes l'une de l'autre. Or, ce à quoi nous assistons, c'est à un décodage de la philosophie de Nietzsche et à une mise à nu de ses conséquences politiques. Ottmann tente de restituer le sens véritable de l'œuvre contre des interprétations tendancieuses qui ont fini par l'obscurcir durablement.

C'est pourquoi dès les premières pages de son ouvrage, notre auteur multiplie les mises en garde et insiste sur un certain nombre de protocoles de lecture. Il est vrai que Nietzsche lui-même avait indiqué une « technique » de la compréhension de ses textes qui n'est rien d'autre qu'un exercice de la ruminantion<sup>1</sup>. Parce que le texte n'est pas le lieu où le sens est révélé et l'écriture pourrait produire autre chose que ce que nous attendons d'elle et par conséquent faire de son auteur un voyageur sans identité.

C'est cela qui a fait dire à Ottmann que nous ne devons pas prendre Nietzsche au mot au risque

1. NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, trad. Angèle Kremer Marietti 10/18-1975, Avant-propos, pp. 123-124.